SUD - EST PREVENTION

IRFTS
26, rue du 35ème Régiment
d'Aviation
69500 BRON

A l'attention de M. Guillaume BOUTTE

Ecully, le 18 mars 2013

N/réf : MT/CS/L12CC00132-18
Projet : Système EASY-ROOF2M
Objet : Enquête de Technique Nouvelle visant l'insertion des modules de marque **Q CELLS**

Monsieur,

Vous nous avez confié une mission en vue de l'établissement d'une Enquête de Technique Nouvelle pour le Procédé de couverture photovoltaïque EASY-ROOF 2M.

Cette enquête technique a pour objet l'avis technique sur l'intégration dans le cadre tuile EASY ROOF 2M (Moules A-2, F-2, D-3, E-2) de divers modules photovoltaïques.

Les justifications fournies nous permettent de conclure favorablement pour l'incorporation des panneaux suivants :

Pour les Moules FORMAT D-3 et E-2 (brides normales)

- Modules Multicrystallins « Q.BASE 215 – 230 → 205, 210, 215, 220, 225, 230, 235, 240 Watts » de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 50mm
- Modules Multicrystallins « Q.PRO 225 – 240 → 225, 230, 235, 240 Watts » de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 50mm
- Modules « Q PEAK G2 → 250, 255, 260, 265Watts» de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 50mm
- Modules « Q PEAK → 245, 250, 255, 260, 265Watts» de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 50mm
- Modules Multicrystallins « Q.PRO G2 → 240, 245, 250, 255 Watts » de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 50mm
- Modules Multicrystallins « Q.PRO G3 → 240, 245, 250, 255 Watts » de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 35mm
- Modules « Q PEAK BLK-G3→ 245, 250, 255, 260 Watts » de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 35mm
- Modules « Q PEAK G3→ 250, 255, 260, 265 Watts » de la société **Q.CELLS** de dimensions 1,000m x 1, 670m x 35mm

Pour le domaine d'emploi suivant :

- Utilisation pour les types de bâtiments suivants : bâtiments d'habitation (collectifs ou individuels), bâtiments industriels, tertiaire ou agricoles
- Atmosphère extérieure rurale non polluée, industrielle normale, sévère ou marine
- Sur bâtiments isolés ou non, en toiture froide exclusivement
- Hors climat de montagne caractérisé.
- Zone de vent maximum : 4 (le procédé a fait l'objet de tests de chargement statiques : charge descendante et ascendante 630daN/m² sans présenter aucun désordre)
- Uniquement dans les locaux à faible et moyenne hygrométrie, en ambiance saine.
- Zone sismique (jusqu'à zone 4 pour bâtiments de catégorie d'importance II)
- Dans le cas de bâtiments classés ICPE, les prescriptions des arrêtés types relatives aux traitements des couvertures priment sur toute autre disposition mentionnée dans le Dossier Technique du demandeur.
- Réalisation de versants complets ou partiels
- Implantation sur des versants de pente, imposée par la toiture, comprise entre 10° et 50° en fonction de l'exposition du site – la pente de la couverture devra être visée par le DTU considéré (série 40) – (des essais d'arrosage ont été réalisés sur un prototype sur Charpente traditionnelle avec une pente variant de 10° à 50°, le débit étant de 3l/m²/min - Ces essais se sont avérés concluants)
- Possibilité de pose à moins de 3km du bord de mer
- La longueur entre le bas du champ PV et le faîtage ne peut excéder 12 m (toitures en petits éléments)
- L'entraxe maximal des chevrons est de 0,90m.
- Le procédé doit être mis en œuvre de telle façon que la distance de la coiffe supérieure au faîtage ne dépasse jamais 5,50m

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sincères salutations.

Marc TERRANOVA

Responsable Technique agence de Lyon